Formation continue

Bloc de Compétences 1 du titre professionnel CIP

FORMATION CONTINUE | FORMATION CERTIFIANTE | RNCP37274BC01

Lieu Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 301h / 2,5 mois

Niveau Niveau 5 / Bac +2

REF : 05CIPBC1 REF : 05CIPBC1

Distanciel possible

Tarif 2552 €

Effectif À partir de 8 inscrit·es

Sessions de la formation

08/02/27 - 08/04/27

La formation

Certification visée

Titre professionnel **Conseiller en insertion professionnelle** - **Certificat de compétences professionnelles** (CCP 1) - **RNCP37274BC01**

Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.

Public visé

Demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, salariés en formation professionnelle.

Modalités

Présentiel, distanciel ou format hybride, avec mises en situation et période de terrain.

Objectifs

Objectif général

Permettre au futur conseiller en insertion professionnelle d'accueillir une personne, de comprendre sa demande, d'identifier ses besoins et ses ressources, puis de poser les bases d'un diagnostic partagé afin de l'orienter vers les services et les dispositifs adaptés.

Objectifs pédagogiques opérationnels

À l'issue de la formation BC1 du titre professionnel CIP, le stagiaire sera capable de :

- Accueillir une personne en entretien individuel, par téléphone ou lors d'un accueil collectif.
- Adopter une posture professionnelle fondée sur l'écoute active, la bienveillance et la confidentialité.
- Analyser la demande explicite et identifier les besoins sous-jacents.
- Repérer les difficultés sociales et professionnelles, les urgences, les freins et les ressources mobilisables.
- Construire avec la personne les premiers éléments d'un diagnostic partagé.
- Informer sur les dispositifs d'insertion, les partenaires et les services numériques.
- Rechercher des informations fiables sur le territoire et actualiser ses connaissances.
- Travailler en réseau et transmettre les informations utiles dans le respect des règles applicables.
- Rédiger des écrits professionnels et assurer le suivi administratif dans un environnement numérique.

Programme détaillé et contenus de formation

La répartition horaire ci-dessous constitue une proposition pédagogique à adapter par l'organisme de formation.

Module 1 – Le métier de CIP et le cadre professionnel

30 heures

Contenus :

- Missions, activités et limites d'intervention du CIP.
- Cadre institutionnel de l'insertion sociale et professionnelle.
- Droits des personnes accueillies, posture éthique et déontologie.
- Confidentialité, secret professionnel selon le cadre applicable et protection des données.
- Accès aux droits, égalité de traitement et prévention des discriminations.

Activité pédagogique : étude de situations professionnelles et identification des responsabilités du CIP.

Module 2 – Techniques d'accueil et communication professionnelle

24 heures

Contenus :

- Accueil physique et téléphonique.
- Accueil individuel et collectif.
- Communication verbale et non verbale.
- Écoute active, reformulation et questionnement ouvert.
- Gestion des émotions, des tensions et des situations difficiles.
- Adaptation de la communication aux publics et aux situations de handicap.
- Conduite d'un premier entretien et prise de rendez-vous.

Activité pédagogique : jeux de rôle, simulations d'accueil et débriefing collectif.

Module 3 – Analyse de la demande et diagnostic partagé

30 heures

Contenus :

- Différence entre demande exprimée, besoins et attentes.
- Recueil des informations pertinentes.
- Analyse de la situation sociale et professionnelle.
- Identification des compétences, expériences, motivations et ressources.
- Repérage des freins : logement, mobilité, santé, accès aux droits, numérique, garde d'enfants ou difficultés financières.
- Identification des situations urgentes et des priorités.
- Co-construction des premiers constats avec la personne.
- Synthèse de l'entretien et premières propositions d'orientation.

Activité pédagogique : étude de cas, grille d'analyse de situation et simulation d'entretien de diagnostic.

Module 4 – Ressources territoriales et dispositifs d'insertion

21 heures

Contenus :

- Acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.
- Missions locales, France Travail, Cap emploi, structures d'insertion par l'activité économique et associations.
- Dispositifs d'accès à la formation, à l'emploi et aux droits.
- Ressources liées à la mobilité, au logement, à la santé et à l'inclusion numérique.
- Recherche d'informations territoriales fiables et actualisées.
- Orientation, prise de contact et mise en relation avec les partenaires.
- Accompagnement vers les services administratifs dématérialisés.

Activité pédagogique : création d'un répertoire de partenaires et d'une cartographie locale des ressources.

Module 5 – Veille professionnelle et travail en réseau

20 heures

Contenus :

- Méthodes de veille informationnelle, technique et prospective.
- Identification des sources institutionnelles et professionnelles.
- Actualisation des informations sur les dispositifs et les métiers.
- Travail en équipe et coopération partenariale.
- Préparation d'une orientation vers un interlocuteur adapté.
- Transmission des informations nécessaires dans un cadre sécurisé.

Activité pédagogique : réalisation d'une fiche de veille et présentation d'un partenaire local.

Module 6 – Écrits professionnels et outils numériques

24 heures

Contenus :

- Rédaction d'une synthèse d'entretien.

- Compte rendu et transmission d'informations.
- Constitution et mise à jour d'un dossier de suivi.
- Utilisation des outils bureautiques et des logiciels métier.
- Classement, archivage et sécurisation des données.
- Respect de la confidentialité et des règles de protection des données personnelles.

Activité pédagogique : rédaction d'une note de synthèse et réalisation d'un dossier fictif de suivi.

Module 7 – Préparation et animation d'informations collectives

24 heures

Contenus :

- Identification des besoins d'information d'un groupe.
- Définition des objectifs d'une séance collective.
- Préparation d'un déroulé et des supports pédagogiques.
- Techniques d'animation et gestion de la participation.
- Présentation des ressources et services disponibles.
- Évaluation de la compréhension et recueil des besoins complémentaires.

Activité pédagogique : préparation et animation d'une courte réunion d'information.

Module 8 – Mises en situation et préparation à la certification

30 heures

Contenus :

- Simulation d'un accueil et d'un premier entretien.
- Analyse d'une demande et construction d'un diagnostic partagé.
- Recherche de solutions et proposition d'orientations adaptées.
- Rédaction des écrits professionnels.
- Analyse de pratique et retour sur les postures professionnelles.
- Préparation du dossier et entraînement aux épreuves du CCP1.

Activité pédagogique : épreuve blanche, grille d'autoévaluation et entretien de remédiation.

La période en entreprise est organisée selon les exigences réglementaires.

Modalités d'apprentissage et d'évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et échanges guidés.
- Études de cas inspirées de situations d'insertion.
- Jeux de rôle et simulations d'entretiens.
- Travaux individuels et en sous-groupes.
- Recherches documentaires sur les ressources territoriales.
- Exercices de rédaction professionnelle.
- Analyse de pratiques et retours d'expérience.
- Immersion ou période de mise en pratique en structure d'insertion.

Modalités d'évaluation

Étape / Modalités / Objectif

Positionnement initial / Entretien, questionnaire ou étude de cas / Identifier les acquis et les besoins

Évaluation formative / Exercices, jeux de rôle, travaux écrits / Mesurer les progrès

Évaluation intermédiaire / Simulation d'entretien et analyse de situation / Vérifier la maîtrise des compétences

Évaluation finale / Mise en situation et dossier professionnel selon le référentiel / Préparer la validation du CCP1

Modalités de validation

La validation officielle du bloc s'effectue selon les modalités prévues par le référentiel de certification en vigueur. Les évaluations internes proposées en cours de formation ne remplacent pas l'épreuve officielle.

Compétences attendues en fin de formation

Le stagiaire doit pouvoir démontrer sa capacité à :

- Accueillir et informer une personne de manière adaptée.
- Conduire un entretien en utilisant des techniques de communication appropriées.
- Analyser la demande et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Identifier les ressources et les dispositifs mobilisables.
- Orienter la personne vers les partenaires pertinents.
- Effectuer une veille professionnelle.
- Coopérer avec une équipe et un réseau de partenaires.
- Produire des écrits professionnels clairs et assurer le suivi administratif numérique.

Les moyens d'apprentissage

Un ordinateur équipé de l'environnement Windows 10 est mis à disposition pour chaque participant.e. Les licences Microsoft 365 et / ou le pack Office en local sont installés sur les postes de travail. Nos salles sont équipées d'un vidéoprojecteur et / ou d'un tableau interactif pour faire les démonstrations, ce qui nous permet de nous adapter aux différentes consignes sanitaires.

Autres : fiches de situation, grilles d'entretien, modèles de comptes rendus et ressources documentaires institutionnelles.

Durée et modalités d'accès

Ouverture des sessions à partir de 8 inscriptions.

Démarrage de l'action : 08/02/2027

Fin de l'action : le 08/04/2027

Passation CCP 1 : du 05 au 07/04/2027

Rythme : 5 jours par semaine (35h)

Découpage : Temps formation : 301 H / 2 mois 1/2- soit Formation : 203 h (Présentiel : 175 h- Distanciel : 28 h) - PE : 70 h - 21h Préparation et passation CCP

Une fois votre préinscription effectuée auprès de notre secrétariat (minimum trois semaines avant la formation), la validation de l'inscription se fera après un entretien individuel et des tests de positionnement (suivant les cas). Nous vous invitons à contacter le secrétariat pour avoir plus de renseignements, notamment sur le calendrier. En savoir plus sur nos modalités d'accès.

Passerelles

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS)

Secteurs d'activités :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, Maisons de l'emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, Missions Locales, Cap Emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles...
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, régies de quartiers), groupements d'employeurs par l'insertion et la qualification, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.
- Le secteur privé : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines
- Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Etablissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées

TARIFS & FINANCEMENT

Tarif : 2552 €

Pour financer cette formation, demandez un devis à l'organisme de formation et renseignez-vous sur les conditions pour bénéficier d'une aide de votre région (site du Conseil régional) ou de France Travail (consultez l'article ou contacter votre conseiller).

Que vous soyezdemandeur d'emploi, salarié,ou indépendants, différents financements sont possibles suivant votre projet et votre statut. Cette formation est également éligible au CPF.

Tarif intra entreprise : Sur devis selon le nombre de participant·e.s. Nous consulter pour toute question financière.

Rémunérations et aides

La rémunération pendant la formation

En tant que demandeur d'emploi inscrits à France Travail, une rémunération pendant votre formation peut vous être accordée chaque mois sous certaines conditions.

En savoir plus sur les rémunérations possibles en consultant l'article dédié sur francetravail.fr.

Dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), votre conseiller France Travail vous accompagne dans la mise en œuvre de votre parcours de formation. Il étudiera avec vous, avant votre entrée en formation, votre rémunération.

Les aides aux frais annexes pendant la formation

En tant que demandeur d'emploi inscrit à France Travail, un remboursement de vos frais annexes liés à votre formation (déplacement, repas, hébergement) ou vos frais liés à la garde d'enfants peut être pris en charge par France Travail suivant votre situation et sous certaines conditions.

En savoir plus sur les aides annexes à la formation en consultant l'article dédié sur francetravail.fr. En savoir plus sur l'aide à la garde d'enfant en consultant l'article dédié sur francetravail.fr.

S'inscrire

S'inscrire en ligne ICI.

Accessibilité

Une attention toute particulière est portée aux personnes en situation de handicap. Des adaptations sont proposées pour le bon déroulement de votre parcours de formation sur simple demande. Plus d'informations

Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 01-12-2022

Contact

Secrétariat | Formation Continue

01 48 18 57 24

formation-continue@asso-croizat.org